

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser au premier ministre. Étant donné que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a répondu le 9 septembre que son ministère n'avait pas encore décidé s'il présenterait de nouvelles instances, vu d'autres rapports émanant de Washington, qu'on lui a sans doute signalés, et étant donné qu'il importe de faire vite puisque l'explosion doit se faire le mois prochain, le premier ministre donnerait-il aujourd'hui à la Chambre l'assurance qu'il interviendra personnellement auprès des États-Unis?

Le très hon. M. Trudeau: La réponse est la même, monsieur l'Orateur. J'ai déjà traité cette question. Le député a parfaitement raison de féliciter le gouvernement d'avoir présenté à plusieurs reprises des instances aux autorités américaines à ce sujet, mais j'ignore à quelles nouvelles de Washington le député fait allusion. S'il peut me le dire, et si j'y vois des raisons nouvelles de vouloir m'entretenir avec le président, j'y songerai certes très sérieusement.

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Comme l'Union soviétique est bien plus proche d'Amchitka, où doit avoir lieu l'explosion nucléaire souterraine, l'URSS a-t-elle fait connaître des objections à cet essai?

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. Comme des consultations directes entre le premier ministre et le président pourraient produire des résultats favorables sur certaines questions très importantes communes au Canada et aux États-Unis, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre si c'est la fierté, la prévention ou la politique qui l'empêche d'entreprendre le voyage de 350 milles à Washington après ses voyages autour du monde...

M. l'Orateur: A l'ordre. Ce dialogue ne donne pas grand-chose, et j'hésite à permettre les questions supplémentaires. La présidence donne la parole au député de Gander-Twillingate pour une autre question supplémentaire avant de passer à un autre sujet.

• (2.30 p.m.)

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire. Le premier ministre vient de nous prévenir qu'il étudierait au moins l'opportunité de faire des instances auprès du Président des États-Unis. Pourrait-il assurer la Chambre que dans ses démarches en vue d'éloigner la possibilité d'une telle explosion, il ne fera personnellement aucune instance au Président des États-Unis?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Nous allons essayer d'aborder un autre sujet. Le député de Vancouver-Est a la parole.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LES MODALITÉS DU PROGRAMME DE TRAVAUX D'HIVER

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): En l'absence du ministre de la Défense nationale, qui, je crois, se trouve actuellement dans le Royaume-Uni, je voudrais poser une question au premier ministre. Afin de couper court aux rumeurs, le premier ministre est-il disposé à indiquer à la

Chambre quand il rendra publiques les mesures et les modalités du programme de travaux d'hiver que le ministère de la Défense nationale doit entreprendre selon une formule semblable à celle du programme d'emplois d'été?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas entendu parler d'un tel programme et, en conséquence, je ne puis indiquer quand il sera rendu public.

* * *

LES GRAINS

LE NON-VERSEMENT DES PAIEMENTS PRÉVUS PAR LA LOI SUR LES RÉSERVES PROVISOIRES DE BLÉ

M. Don Mazankowski (Vegreville): J'aimerais poser une question au premier ministre. Étant donné que ce n'est que le 31 juillet 1971 que le Parlement a aboli la loi sur les réserves provisoires de blé, et étant donné que la Commission canadienne du blé a présenté au gouvernement du Canada, comme c'était normal, de nombreuses factures à acquitter aux termes de cette loi, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre pourquoi l'on n'a pas honoré ces factures?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, la réponse à cette question figure au *Feuilleton*, sous la rubrique des questions inscrites.

M. Mazankowski: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre estime-t-il que le gouvernement a le droit de manquer aux obligations qu'il a contractées en vertu de la loi sur les réserves provisoires de blé?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député se rend compte qu'il demande à un membre du gouvernement d'exprimer une opinion juridique. Posée dans ces termes, la question n'est pas réglementaire.

* * *

L'AUDITEUR GÉNÉRAL

L'ÉTABLISSEMENT DE NORMES POUR LES EMPLOYÉS DU BUREAU

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au président du Conseil du Trésor. Mais auparavant, je pense que les députés aimeraient se joindre à moi pour féliciter notre auditeur général qui vient d'être élu président du 8^e congrès international des institutions mondiales de vérification suprême et lui offrir nos meilleurs vœux. Le président du Conseil du Trésor pourrait-il dire à la Chambre quels progrès ont été accomplis à l'égard de l'établissement de normes pour les employés du Bureau de l'auditeur général?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je crois que l'examen de la question se continue et un rapport a été fait au comité des comptes publics dont le député est président. Nous n'avons réussi jusqu'ici qu'à faire relever le traitement de l'auditeur général lui-même.